

Comment me faire rembourser des frais d'internat

Par brigitte, le 26/09/2011 à 15:39

Bonjour,

J'ai inscrit ma fille de 16 ans 1/2 dans une école privée pour la rentrée 2011. Il m'a fallu avancer des frais de dossier 80 € et l'internat 400 €. Nous avons changé d'avis et

l'école refuse de nous rembourser l'internat. Avons nous une chance de nous faire rembourser cette avance?

merci de l'attention que vous pourrez porter à ma question.

Cordialement.

Par mimi493, le 26/09/2011 à 15:42

Relisez le contrat pour voir si c'est prévu. Si ça ne l'est pas, il pourrait même vous contraindre à payer l'année entière s'il reste des sommes à payer.

Faut faire attention quand on signe un contrat